

CHAURAY

MAGAZINE DE LA VILLE

info

N° SPÉCIAL

Bilan de mi-mandat



N° spécial

— BILAN MI MANDAT 2020 2024

PUBLICATION M DE LA MAIRIE DE CHAURAY

Directeur de la publication :
Claude Boisson • Rédaction :
Luiguy Toribio, Philippe Mascaro,
Yasmine Pelletier- Guilbard •
Conception et réalisation : Sabine
Vion Juin - Justine Pouilloux •
Photographies : Ville de Chauray
• Impression : Imprimerie Angevin
• Dépôt légal à parution Février
2024 • 3500 exemplaires •
Ne pas jeter sur la voie publique.

Site internet :
chauray.fr ➡

Réseaux sociaux :
VilledeChauray
f t i



Mars 2020/ Janvier 2024 : où en sommes nous de nos engagements ?

Lors des dernières élections municipales de mars 2020, la liste conduite par Claude Boisson a obtenu la confiance massive des chauraisiennes et des chauraisiens en obtenant 24 des 29 sièges en lice. **Ce choix clair s'est fait dans la transparence à partir des 70 engagements pris avant le scrutin.** Quatre priorités d'actions avaient été définies :

- Fournir les meilleures chances de réussite à nos enfants
- Faire de Chauray une ville toujours plus solidaire
- Valoriser notre cadre de vie en confirmant l'exemplarité de Chauray en matière de « développement durable »
- Cultiver l'identité de Chauray, une cité sportive, associative, animée, privilégiant les échanges et préservant son « âme ».

“

70 engagements forts ont été pris au service de tous les habitants.

”

Comme toutes les communes de France, nous avons oeuvré dans **un contexte particulièrement lourd et difficile**, marqué dès notre prise de fonction par une crise sanitaire sans précédent qui a ralenti la mise en oeuvre de nos projets sans entamer le moins du monde notre détermination à appliquer le programme choisi par la population. Nous avons relevé ces défis par une solidarité renforcée à tous les niveaux. Après la pandémie du Covid-19, la guerre en Ukraine, nous a tous atteints par ses conséquences économiques, débouchant sur **une crise énergétique qui a entraîné une hausse vertigineuse des coûts** et ramené l'inflation dont nous avons perdu le souvenir. Ainsi, toutes les collectivités ont été contraintes d'adapter ou de réviser leurs choix du fait des conséquences des crises successives.

Ces obstacles de taille nous ont obligés, comme partout ailleurs, à resserrer notre pilotage sans changer de cap. Ainsi, sur les 70 engagements pris devant vous en 2020, 33 ont

d'ores et déjà été concrétisés et 21 sont en cours de réalisation. Cela représente un pourcentage de **75 % d'engagements tenus ou sur le point de l'être** ! Seuls 3 projets ont été suspendus alors que les études étaient terminées et que les travaux allaient démarrer (la création d'une troisième salle omnisports, la salle polyvalente de Chaban et les vestiaires du rugby). Ces décisions, impératives et responsables, se sont inscrites dans la volonté municipale d'exemplarité en matière d'économies d'énergies, garantie essentielle de préservation de nos atouts pour l'avenir.

Si ces contraintes s'imposent sans appel, elles ne sauraient empêcher la ville de **concentrer tous ses moyens disponibles sur ses priorités au service de la population**, notamment en faveur des écoles, de la santé et de l'amélioration du cadre de vie. Les prochaines années de notre mandat permettront à chacun d'en juger.

Claude Boisson
Maire de Chauray



CHAURAY



VILLE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE



BIEN GRANDIR

Fournir les meilleures chances de réussite à nos enfants, cela commence dès leur plus jeune âge ! C'est pourquoi la municipalité mobilise le maximum de moyens humains et financiers pour favoriser le meilleur accueil des petits enfants de l'âge de 2 mois et demi à leur rentrée scolaire.

Une augmentation significative des heures d'accueil à la structure petite enfance

➡ RÉALISATIONS

En 3 ans la structure multi-accueil petite enfance a augmenté sa capacité quotidienne d'accueil de 40 % (en nombre d'heures) avec une augmentation des charges de seulement 4 % et sans la moindre hausse de la participation financière des familles.

Par ailleurs, le Relais Accueil Petite Enfance, qui sera un véritable guichet unique pour les parents de jeunes enfants et qui permettra aux assistantes maternelles de se rencontrer et de contribuer à socialiser les enfants qu'elles encadrent, est maintenant bien lancé.

Les études sont achevées et des partenariats financiers ont été conclus pour réduire l'impact du coût pour la commune. Les travaux vont maintenant démarrer dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment situé près de l'école de danse.

Divers travaux d'amélioration de la structure restent à réaliser et la création d'un LAEP (lieu d'accueil enfants/parents) est envisagée en fonction de l'aide financière de la CAF.



40

**ENFANTS ACCUEILLIS
en 2023**

**à la structure multi-accueil
" Les Petites Bouilles"**

“

CAMILLE (37 ans)

Lorsque nous sommes arrivés à Chauray, notre hantise était de ne pas trouver de place en crèche pour notre petite fille de 2 ans. Quel soulagement et plaisir de constater l'accueil qui nous a été fait et surtout la bienveillance de l'équipe envers nous, jeunes parents, quelquefois un peu maladroits dans l'apprentissage du rôle de parents. Les agents ont toujours un moment pour nous encourager et nous confier quelques conseils. Merci à elles pour cette proximité que nous n'avions pas en région parisienne. Cela nous rassurent sur le choix de notre nouveau cadre de vie.

”



VILLE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

Des élèves bien pris en charge

🕒 RÉALISATIONS

La **sécurité de nos enfants est prioritaire**, que ce soit à l'intérieur ou aux abords de l'école. De nouveaux moyens ont permis de la renforcer. Outre les dispositifs d'alarme qui fonctionnent au sein des établissements, la surveillance des entrées et sorties est confiée à 3 agents de police municipale, s'appuyant sur les bénévoles de la réserve communale de sécurité civile lorsque le niveau de vigilance Vigipirate augmente. La municipalité investit sur le développement de la vidéo protection qui prévient les troubles à l'ordre public. Après le secteur de l'école maternelle, elle sera mise en place sur les secteurs de l'école Jacques Prévert et de l'école élémentaire St-Exupéry.

Quelles que soient les contraintes budgétaires, les crédits pour donner plus de moyens à l'école restent au plus haut niveau. Ainsi, depuis 2020, la ville a investi 868 K€ pour ses 3 écoles dont 450 K€ pour le projet de sanitaires en maternelles, et 112 K€ pour le pilotage du chauffage à l'école Jacques Prévert et à l'école maternelle (pièce par pièce, et programmable à distance). Ce nouveau système va permettre des économies substantielles et sera amorti en moins de 5 ans.

Les projets restant à conduire concernent la reprise des installations électriques à Saint-Exupéry élémentaire, le pilotage du chauffage dans la même école et l'amélioration de l'isolation.

Par ailleurs, en dépit de la hausse des prix, la restauration scolaire demeure exemplaire et assure la préparation, chaque jour d'école, de 700 repas. La qualité des produits est une priorité permanente du service avec 20 % en bio, 50 % en produits labellisés et une volonté de privilégier les produits locaux, départementaux et régionaux, qu'il s'agisse de la viande, des fruits et légumes ou des produits laitiers. L'apport en poisson frais est de l'ordre de 80 % et le pain, bio, provient de la boulangerie de Chaban.

“

FLORENT (39 ans)

Je ne connaissais pas ce type d'accompagnement. A cause de ces problèmes d'insécurité liés à l'intolérance religieuse et autres malaises de société, une équipe de bénévoles s'est constituée, à l'initiative de la Ville pour apporter de la sécurité aux abords des écoles. J'ai constaté que ce sont des retraités pour la majorité, des papys qui ont à cœur de préserver nos enfants des dangers potentiels, en donnant de leur temps. C'est quand même incroyable ! Je n'en reviens pas. Je trouve ce geste généreux très touchant et je les remercie vivement.

”



LE
SAVEZ
VOUS ?

LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

La réserve communale de sécurité civile (RCSC) est constituée de citoyens volontaires et bénévoles pouvant être mobilisés en appui des pouvoirs publics afin de prévenir et gérer les risques majeurs présents sur le territoire de la commune.

Cette réserve, placée sous l'autorité du maire, a vocation à intervenir uniquement pour des actions de sauvegarde. Elle ne doit pas se substituer ou concurrencer les services publics de secours et d'urgence.

Les missions peuvent être :

- La sensibilisation et l'information de la population sur les risques communaux
- La préparation de la population aux comportements à adopter face aux risques
- La participation aux opérations et campagnes de prévention (débroussaillage, inondation...)
- La participation à la rédaction, l'actualisation et la mise en œuvre du plan communal de sauvegarde

A chauray, nous pouvons compter sur un groupe de 43 personnes en 2024.

POUR LES REJOINDRE : contacts@chauray.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : ÇA MARCHE À CHAURAY !

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a pour objectif d'éduquer les enfants à l'exercice de la citoyenneté et de la démocratie. Cette action éducative doit ainsi les initier à la politique locale. Les enfants élu(e)s commencent ainsi à appréhender le fonctionnement de la démocratie, sont le porte-parole des jeunes, de leur école, de leur quartier. Ils apprennent les façons de bien vivre ensemble, à présenter un projet, à concrétiser une idée, à la soumettre à leurs camarades. Depuis la rentrée 2022, deux scrutins se sont déjà déroulés pour élire 8 binômes garçons et filles dans les classes de CM1 des écoles Saint-Exupéry (6 binômes) et Jacques Prévert (2 binômes) pour une durée de deux années, avec un renouvellement par moitié chaque année.



Le CME se réunit une fois par mois. L'objectif est de travailler des propositions qui peuvent être présentées et soumises pour approbation aux membres du Conseil.

**DISPOSITIF
ARGENT
DE POCHÉ**

**TU AS ENTRE
16 ET 17 ANS ?**

**TU HABITES
À CHAURAY ?**

**DONNE DE TON TEMPS
POUR TA VILLE
ET GAGNE
DE L'ARGENT DE POCHÉ
POUR TES PROJETS**

15€ / DEMI JOURNÉE

Deux premiers recrutements dans le cadre du dispositif « argent de poche »

Depuis plusieurs années, le dispositif « Argent de Poche » existe sur le plan national, proposant à des jeunes de 16 à 17 ans des missions rémunérées sur le territoire communal. Il s'agit à la fois de les impliquer dans l'amélioration de leur cadre de vie, de valoriser aux yeux des adultes le travail effectué par les jeunes et d'améliorer l'image et le comportement des jeunes sur la commune.

En décembre 2023, deux premiers recrutements ont été effectués à Chauray dont les bénéficiaires jeunes ont participé à l'animation de l'exposition de Noël au Temple.

 **INSCRIPTIONS** via
 rh@chauray.fr

VILLE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

BIEN VIVRE

Faire de Chauray une ville toujours plus solidaire, ce n'est pas un slogan mais une démarche forte et volontariste pour accompagner les familles face à leurs difficultés quotidiennes, soutenir la parentalité, aider davantage les personnes en situation de handicap et développer l'offre de soins sur la commune.

Accueil renforcé pour les enfants en dehors de l'école

➤ RÉALISATIONS

Faire bénéficier aux enfants des parents qui travaillent, d'animations et d'activités variées et pédagogiques en dehors du temps scolaire, est un enjeu essentiel. La ville y oeuvre avec des moyens renforcés pour développer fortement les accueils péri- et extra-scolaires ainsi que les accueils de loisirs pendant les petites et les grandes vacances. Ainsi, entre 2019 et 2023, plus de 10 000 heures de présence d'enfants en plus ont été enregistrées.



L'ACCUEIL PÉRI ET EXTRA-SCOLAIRES

Les jeunes chauraisiens sont pris en charge au sein de trois pôles sous la surveillance d'agents qualifiés :

- **Le pôle 3/6 ans (maternelle)** permet aux enfants de vivre des moments ludiques en pratiquant des activités variées dans un environnement sécurisé. Imaginer, agir, explorer en toute confiance sont ainsi de joyeuses manières de se socialiser.
- **Le pôle 6/13 ans (élémentaire et collège)** est un accueil convivial, respectueux, festif où les enfants vont cultiver les valeurs de solidarité, de coopération, d'entraide, de tolérance. Les nombreuses activités pratiquées sont une source d'épanouissement, de développement et d'intégration sociale.
- **Le pôle 11/17 ans (collège et lycée)** sollicite, intègre la communication, le partage, le « vivre ensemble » entre les adolescents. Une occasion pour eux de réaliser des activités, de prendre des initiatives, des responsabilités, de devenir autonomes et de participer à l'organisation de leurs vacances.

EN 2023

Entre 180 et 230
ENFANTS ACCUEILLIS
chaque jour
(garderies et mercredis)

+ de 60
SORTIES PROPOSÉES
(vacances et mercredis)

160
ACTIVITÉS
organisées à l'année

50
ANIMATEURS mobilisés



Accompagnement à la parentalité

🕒 RÉALISATIONS

Le soutien à la parentalité consiste à accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant, notamment par des actions d'écoute, de soutien, de conseils et d'information, ou à favoriser l'entraide et l'échange entre parents.

C'est pour la municipalité un axe majeur qui va se concrétiser davantage avec l'ouverture du Relais Petite Enfance et le développement de soirées thématiques débat autour de la famille (gestion des écrans, rythmes de l'enfant, gestion des enfants hyperactifs...), assurées par des spécialistes.

L'accompagnement des personnes en situation de handicap

🕒 RÉALISATIONS

Le partenariat entre les maisons d'accueil spécialisé du Fief Joly, établissement public médical-social autonome, à Niort et "Les Cyclades" à Chauray, établissement de l'Adapei 79, permet de conforter et d'améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement des personnes en situation de handicap à Chauray.

Une quarantaine de chambres avec un souci de la qualité des espaces, de l'ergonomie et du respect de l'environnement mais aussi un foyer d'accueil médicalisé, permettront une amélioration notable des services, des soins et de la qualité de vie au bénéfice des personnes avec handicap.



VILLE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE



La création de nouveaux logements sociaux de qualité

➤ RÉALISATIONS

La ville de Chauray a fait le choix d'une expansion maîtrisée mais la municipalité n'en entend pas moins continuer à offrir des solutions de logement aux jeunes couples et aux familles aux revenus modestes. C'est pourquoi, depuis 2020, elle poursuit sa politique d'accompagnement et de financement de construction de logements sociaux avec le bailleur « Immobilière Atlantic Aménagement » (IAA). Après les 31 logements du programme les Fraignes 2, initié par l'équipe municipale précédente, 67 logements ont été inaugurés : 40 rue du Nauron, et 27 boulevard des Tilleuls. Au total, en rajoutant l'opération de 6 logements de « Deux-Sèvres Habitat », ce sont 104 logements sociaux subventionnés à hauteur de 723,5 K€ qui ont été construits sur la commune. En 2024, la livraison de 46 nouveaux logements est prévue rue Jacques Prévert, et un très beau projet de 57 logements sera réalisé d'ici 2026, rue du Stade (le permis de construire étant délivré depuis fin 2023).

De nouvelles règles d'urbanisme à l'échelon intercommunal

➤ RÉALISATIONS

Ces nouveaux projets s'inscrivent dans le cadre du PLUI-D (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui est entrera en vigueur

cette année et qui s'applique aux 40 communes de la Communauté d'Agglomération. Il a été élaboré en tenant compte des spécificités chauraisiennes mais il tient compte des règles nationales de préservation de la consommation des espaces naturels et agricoles qui imposent de limiter l'extension de l'urbanisation. Les terrains aujourd'hui constructibles vont être amputés de 50 % de leur capacité, ce qui limite à 20 hectares les possibilités de construire, sachant que, depuis 2005, 60 hectares ont été urbanisés à Chauray. Ces 20 ha comprennent aussi bien les extensions d'urbanisation que les « dents creuses » (fonds de parcelles, jardins où des constructions sont possibles...). Les surfaces de terrains constructibles à Chauray vont donc diminuer et les constructions prendront davantage de « hauteur ».

Un développement continu de l'offre de soins

➤ RÉALISATIONS

Les nouvelles attentes de la population et des professionnels de santé eux-mêmes donnent un rôle majeur aux collectivités pour renforcer l'offre de soins sur leur territoire. Chauray a favorisé ce déploiement en mettant à la disposition des différents praticiens des équipements parfaitement adaptés et opérationnels, conçus sur mesure. Elle a également anticipé les besoins futurs dans le prolongement du « pôle médical » initial. Un nouveau bâtiment aménagé a ainsi été livré au début de 2022, permettant l'exercice de nouveaux professionnels de santé.

- 1 nouveau chirurgien-dentiste (2023) ;
- 1 pédopsychiatre (2022)
- 1 sophrologue (2020)
- 4 orthophonistes dont 2 livres de patientèle se sont installées ; (2022/2023)
- 3 nouveaux médecins généralistes portant à 5, le nombre de ces professionnels présents sur la commune ont été accueillis ; (2022/2023).

Un projet de construction d'un deuxième pôle santé pluridisciplinaire est à l'étude devant les perspectives d'installation, d'ici 2025, de nouveaux praticiens sur la commune (médecins, orthoptistes, kinésithérapeutes, orthophonistes...).

BIEN VIEILLIR

L'attention portée aux aînés est un signe éclatant de la solidarité au sein d'une communauté. La ville de Chauray s'est toujours voulu exemplaire dans ce domaine. Les liens entre les générations sont des plus bénéfiques pour tous.

Prendre soin des seniors

🕒 RÉALISATIONS

L'EHPAD est un établissement remarquable par sa modernité et le dévouement de son personnel. Il a traversé la période COVID dans la sérénité. Il va continuer à s'ouvrir sur la cité avec le développement de partenariats intergénérationnels avec la jeunesse (écoles, accueils de loisirs) et la petite enfance.

Une résidence « seniors » va voir le jour, rue du Stade, au cœur d'un projet immobilier de qualité déjà évoqué. Elle permettra d'offrir aux seniors chauraisiens qui le souhaitent une alternative à des habitations devenues trop grandes, ou difficiles à entretenir. C'est un nouveau type de réponse au vieillissement de la population, complémentaire à la politique de prise en compte des besoins des personnes âgées dépendantes.



L'EHPAD 83 RÉSIDENTS

dont une unité
Alzheimer

1 VILLAGE RETRAITE



“

NELLY (96 ans)

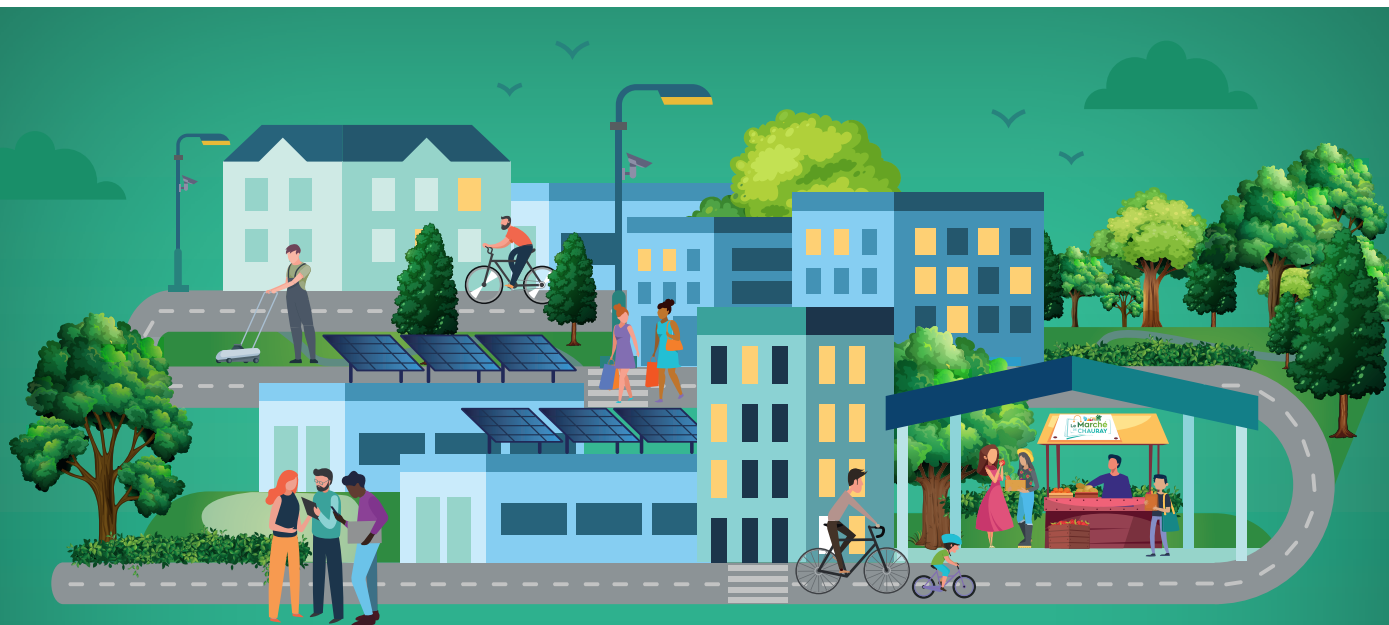
Je suis arrivée à 92 ans. Au début, je n'avais pas pensé venir ici, mais je ne souhaitais pas non plus rester à la maison avec des personnes qui se seraient occupées de moi jour et nuit. Je ne regrette pas parce que je suis bien, comme on dit par ici. On est chouchouté et c'est propre ici ! On mange bien, des fois un peu trop et le personnel est toujours à l'écoute et ça fait du bien. Je ne me sens pas isolée et ma famille vient me voir régulièrement, ça c'est une chance parce que je me rappelle du COVID où on ne pouvait pas avoir de visites et j'étais trop triste. Avec l'équipe des employés, j'ai l'impression d'avoir une autre famille. Et je me suis fait des copines, on discute beaucoup, c'est normal, on est beaucoup entre filles. Ce qui me fait le plus peur c'est de devenir complètement dépendante, mais d'un côté je suis aussi rassurée parce que je serai bien entourée.

”

Transport solidaire

🕒 RÉALISATIONS

Le transport solidaire est un service d'entraide citoyenne qui permettra, dès cette année, de mettre en relation des bénéficiaires et des chauffeurs bénévoles pour le déplacement de celles et ceux qui, d'une manière permanente ou momentanée, rencontrent des difficultés de transport. Ce dispositif est co-construit avec l'association CIF-SP, le CCAS et la ville de Chauray.



CHAURAY

VILLE ACTIVE ET DURABLE



Bien grandir, bien vivre, bien vieillir, autant d'axes majeurs qui ne se conçoivent pas en dehors d'un cadre de vie attractif, celui d'une ville verte et sûre. La « qualité de la vie » n'est pas un concept flou mais se mesure par des réalisations concrètes que la municipalité entreprend, notamment pour améliorer et embellir l'environnement dans une optique de développement durable et pour assurer la sécurité de la population.

Un « plan guide » pour un développement harmonieux

➤ RÉALISATIONS

Toutes les actions mises en oeuvre par l'équipe municipale le sont à travers un « plan guide », élaboré dès 2021 pour planifier les projets et ne jamais perdre le sens de son action. Equipements, travaux de voirie, implantation des zones d'animation et de commerce, les besoins et leurs réponses ont été identifiés et cartographiés.

Ce plan guide permet de maîtriser les conditions d'un développement harmonieux plutôt que d'agir sur la base de décisions conjoncturelles. Il a permis à la municipalité de construire des lignes directrices préalables à la constitution des dispositions « chauraisiennes » du PLUI-D. Sur ces bases, la municipalité souhaite privilégier

la qualité des nouveaux projets, avec une densification saine, un esprit environnemental pour la voirie, l'éclairage ainsi que pour les espaces verts pour le plus grand bénéfice des habitants et du bien vivre à Chauray

Ainsi, par exemple, les nouveaux lotissements sont soumis aux règles d'aménagement des nouveaux espaces publics : qualité des espaces verts, des voiries, éclairage LED.

Autre exemple, le giratoire de la Fraternité a sécurisé l'intersection de la rue de la Gare, de la rue du Pied Griffier et de la bretelle d'accès à la RD 611. Il doit son nom au bel exemple de « fraternité » des 3 collectivités qui l'ont financé.



VILLE ACTIVE ET DURABLE

UNE MICRO-FORÊT À VENIR EN PLEIN CHAURAY !

Des élèves scolarisés en classe de CE à l'école Jacques Prévert, de Chaban, ont procédé à la plantation d'arbres rue de Ronzon d'après la méthode japonaise Miyawaki, pour faire naître une micro-forêt. Cette méthode consiste à planter de jeunes plants, d'une trentaine de centimètres de manière très dense (environ 3 arbres au m²), issus d'espèces végétales locales, pour favoriser l'entraide racinaire et optimiser la couverture végétale. Cela permet une croissance naturelle rapide, et l'ensemble des petits plants devient un écosystème autonome au bout de trois ans, ne nécessitant plus d'arrosage ni d'entretien, absorbant toute la lumière pour leur croissance.



Environnement : maintenir l'avance prise en matière de développement durable

🕒 RÉALISATIONS

La municipalité entend maintenir l'avance prise en matière de développement durable sur son territoire, répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures.

Ainsi, le passage au LED de l'éclairage public sera poursuivi. Dans le même sens, après les équipements sportifs et les salles omnisports, les stades d'entraînement ont également commencé leur migration vers les lampes à basse consommation (2 stades sur 3 en 2023 et le 3^e en 2024).

Projet phare dans le domaine environnemental en 2024, la création d'ombrières photovoltaïques en autoconsommation collective est prévue au-dessus des courts de tennis extérieurs communaux. L'énergie solaire retraitée permettra d'alimenter en électricité les complexes de football et de tennis de la ville, l'EHPAD, l'hôtel de ville, et l'école élémentaire Saint-Exupéry.

Ce seul investissement permettra d'économiser 12 % des émissions de gaz à effet de serre sur la commune, générant en plus pour l'ensemble de ces équipements une économie sur les factures de plus de 140 K€.

Tous les principaux bâtiments de la ville ont par ailleurs fait l'objet d'audits énergétiques avec l'aide du SIEDS. Ce sont autant de feuilles de route sur les mesures à prendre pour en améliorer la performance et réduire les dépenses d'énergie.

TRAVAUX PLANIFIÉS JUSQU'EN 2030

➤ Objectif

- 40%
**DE CONSOMMATION
ÉNERGÉTIQUE**

Mutualisation police nationale et municipale et vidéo-protection au service de la sécurité des chauraisiens

➤ RÉALISATIONS

Avec désormais 3 policiers municipaux, Chauray dispose d'un service de police bien dimensionné pour faire face à l'évolution de ses missions et à l'importance de la population. Le nouveau poste de police municipale mutualisé police nationale/police municipale abrite un centre de supervision urbaine d'où sont consultées les images de la vidéoprotection. En effet, la municipalité s'est engagée dans un programme pluriannuel d'ampleur pour le déploiement de la vidéoprotection avec l'objectif de protéger les équipements publics, qu'il s'agisse des services techniques municipaux, des extérieurs de l'église, de la médiathèque, de l'école de musique, de l'hôtel de ville, du Temple, de l'aire de jeux, de l'EHPAD Emilien Bouin, de la salle des fêtes, de la salle omnisports, du centre aquatique, de l'école maternelle,... Il s'agit de prévenir la commission d'infractions ou d'incivilités et d'aider les services de la police nationale à enquêter en cas de besoin. Les zones vidéoprotégées seront étendues notamment aux écoles, ronds-points... si l'aide des fonds d'Etat - qui s'est concrétisée jusqu'à maintenant- est maintenue.

LA MÉDIATION

Le service médiation, par sa contribution active à la résolution des conflits mais également à leur prévention, est un acteur du bien vivre à Chauray.

Au préalable de l'intervention de la Police Municipale, Denis, aussi discret qu'efficace, aide à faire émerger avec les parties concernées les bases de consensus, évitant l'apparition ou le maintien des situations trop complexes (conflits de voisinage, accompagnement des mineurs difficiles...).



“

SÉBASTIEN

Chef de la police municipale

La ville de Chauray est toujours une collectivité où il fait bon vivre, cela n'a pas changé. Vous dire qu'il ne se passe rien en termes de sécurité serait vous mentir. Plusieurs axes routiers principaux traversent notre territoire ce qui occasionne un transit très important de véhicules et de personnes, avec aussi parmi elles, des gens peu respectueux des autres et des espaces publics. Afin de préserver votre environnement et votre qualité de vie, la police municipale assure quotidiennement la surveillance générale du territoire. Le dispositif de vidéo protection participe aussi à la sécurité de la commune. Notre action a également été amplifiée par une coopération opérationnelle avec les forces de sécurité de l'Etat dans différents domaines comme le partage d'informations, la prévention des violences urbaines, les missions de tranquillité publique et les actions en faveur de la sécurité routière. Cette collaboration étroite a déjà permis le développement d'opérations de sécurisation conjointe entre les deux polices.

”



VILLE ACTIVE ET DURABLE



Une attractivité économique qui ne se dément pas

➤ RÉALISATIONS

Chauray bénéficie d'une situation socio-économique favorable. Avec sa zone d'activité dynamique, elle constitue le deuxième pôle économique de la communauté d'agglomération de Niort et son attractivité ne se dément pas. Des enseignes prestigieuses et des établissements de qualité ont ainsi choisi de s'établir dans la zone commerciale chauraisienne.

Bien qu'il s'agisse d'une compétence communautaire, la municipalité s'implique pleinement pour y contribuer. Après une longue bataille, elle a réussi à enregistrer la venue d'une enseigne nationale de jardinerie. Mais elle a surtout rendu possible un maillage d'entreprises qui ont accepté de s'installer à Chauray, car elles y trouvent une émulation et un dynamisme unique dans l'agglomération. Les porteurs de

projets sont bien accueillis à Chauray. Ils y trouvent des emplacements conformes à leurs besoins et bénéficient d'une instruction dans les meilleurs délais des autorisations d'urbanisme. En l'espace de 3 ans, plus de 40 000 m² ont été ainsi aménagés sur la zone d'activité économique de Chauray.

Avec l'aide de la CAN, la zone d'activité améliore ses infrastructures. Après le boulevard des Rochereaux, c'est le boulevard Ampère et le Boulevard Arago qui seront aménagés. L'aménagement du tronçon de voirie reliant le giratoire de la MSA à celui de la Fraternité est à l'étude pour une mise en œuvre qui accompagnera les nouvelles arrivées dans le « SAV 3 Workspace ».

En parallèle, la municipalité a donné l'impulsion à la création du collectif des commerçants

de Chauray et Chaban qui regroupe les commerçants, artisans et professions libérales du centre-bourg de Chauray, de Chaban, ainsi que de la zone commerciale Mendès-France, pour le secteur relevant du territoire communal de Chauray. Cette instance de proximité était essentielle pour maintenir et développer un dynamisme économique dans le bourg de la cité. Dès son ouverture, en avril 2021, le marché de Chauray a été plébiscité par la population, soucieuse de valoriser le « consommer local » avec une grande diversité de produits d'une qualité éprouvée. Le marché du vendredi matin est ainsi très fréquenté et permet de compléter l'offre existante des commerces. Le marché du dimanche après des débuts très positifs, affiche des résultats qui ne sont pas encore à la hauteur des objectifs fixés. Il compte néanmoins des marchands réguliers et les projets d'animation ne manquent pas en lien avec les associations pour le stimuler...



“

EMMA (31 ans)

J'habite Chauray depuis toujours, à proximité de chez mes parents. J'ai été enchantée de voir qu'un marché allait s'installer en cœur de ville car je suis une habituée du marché de Niort. Les premiers mois du marché dominical étaient prometteurs avec un choix diversifié de produits, puis l'engouement du départ s'est estompé et face à une raréfaction des clients et de fait des commerçants, l'ambiance a changé. En revanche, depuis cet été, j'ai noté et dans ce que me disent mes parents, qu'il y a deux petits marchés sympas bien différents le vendredi et le dimanche. Les commerçants présents sont des producteurs locaux. On y trouve des marchands des 4 saisons avec les producteurs de légumes et fruits saisonniers – quelle richesse –, un marchand de fromages, un apiculteur, le poissonnier, l'ostréiculteur, le spécialiste de la cuisine créole, quelque fois le poulet grillé du dimanche matin, etc ...

Moi, je ne peux pas aller acheter le vendredi, à cause de mon travail, mes parents le font pour moi. En revanche, le dimanche matin, c'est cool parce que c'est devenu un lieu de balade avec mon copain. Et quelquefois, il y a des animations musicales et des rassemblements de vieilles voitures. J'adore cette ambiance.

”





CHAURAY

VILLE DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE



Doter une ville des meilleurs équipements, améliorer ses infrastructures, assurer et embellir le cadre de vie, garantir la sécurité de la population, veiller aux intérêts prioritaires des habitants et accompagner chaque génération dans la satisfaction de ses besoins essentiels, bien gérer la cité en limitant la contribution fiscale des citoyens, autant d'impératifs que conjugue au quotidien l'équipe municipale.

Mais tout cela resterait insuffisant sans la préservation du lien indissoluble qui unit les habitants ! L'âme de Chauray est un bien public qui inspire toutes les initiatives de la municipalité.

Dans ce cadre, la vie associative et sa dynamique constituent un atout essentiel comme le sont également les manifestations réalisées par la ville.



Un soutien déterminé aux associations par une palette de moyens

🕒 RÉALISATIONS

La ville mobilise tous les moyens disponibles pour accompagner les associations de la commune, qu'il s'agisse de subventions, d'appuis logistiques, de mise à disposition d'équipements ou d'organisation d'événements qui permettent aux associations de générer des revenus ou de développer leur discipline.

Le soutien aux associations sportives ne s'est en particulier jamais démenti, notamment dans l'accompagnement financier. Ainsi, malgré des budgets « serrés », les subventions votées demeurent encore importantes (plus de 180 K€ en moyenne depuis 2020). Par ailleurs, depuis deux ans, avec le chèque sport loisirs, la ville incite financièrement les habitants à faire adhérer les moins de 16 ans aux associations sportives et culturelles de leur choix sur la commune.



LABEL VILLE EUROPÉENNE

Le « Label Ville européenne » a été créé en janvier 2020 afin de promouvoir la démocratie européenne et faire vivre l'esprit européen dans nos villes. En novembre 2023, la ville de Chauray a signé Le Label Ville européenne avec comme objectif la mise en place d'actions concrètes à Chauray avec les acteurs locaux. Il s'agit notamment d'organiser au moins une fois par an un événement (conférence, exposition, projection, jumelage) ayant pour thème l'Europe ou un pays européen. Chauray est déjà très impliquée dans cette dynamique, notamment par son jumelage avec Schöffengrund.

VILLE DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE

Chauray, une ville ouverte aux événements festifs !

➤ RÉALISATIONS

La ville de Chauray est reconnue dans le département et la région comme une commune festive, animée, promotrice d'événements dont le rayonnement dépasse largement son territoire. Les expositions et concerts programmés tout au long de l'année au Temple touchent un très large public. Les représentations, spectacles ou concerts offerts à la salle des fêtes sont particulièrement prisés. Cette activité très éclectique, aussi bien musicale, théâtrale ou artistique, dans tous les sens du terme, dynamise toute l'année la vie culturelle chauraisienne.

La population de Chauray se rassemble plusieurs fois par an à l'occasion d'événements devenus incontournables.

Autour du 14 juillet, « Chauray en fête » est véritablement immanquable tant pour les petits que pour les grands, avec une pléiade d'animations (balades équestres, musique et danses, jeux pour enfants) auxquels s'ajoutent l'apport des structures gonflables, les repas festifs, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice musical.

Le Chauray foodtrucks festival 79 est devenu emblématique de la volonté municipale de multiplier les événements fédérateurs pour la population de tous âges et pour nos amis visiteurs. L'initiative, qui a maintenant connu 3 éditions, est déjà un rendez-vous phare proposant découvertes culinaires, musique et bonnes vibrations, grâce au concours de plus de 120 bénévoles. Depuis 2021, plus de 80 000 festivaliers s'y sont pressés autour de 150 foodtrucks et comptoirs culinaires et plus de 30 concerts...

Ces événements peuvent se déployer dans le cadre du nouveau lieu d'animation de Chauray, promis en 2020, est maintenant réalité avec « l'espace Bernard Larcher », place du marché. Outre le Festival des foodtrucks, il accueille notamment des rassemblements de « vieilles voitures » d'exception, attirant passionnés, amateurs et curieux. Le label « Ville et Village d'Accueil des Véhicules d'Époque », décerné à Chauray, ancrera ces animations le deuxième dimanche du mois d'avril à octobre. Des rendez-vous plébiscités et prometteurs d'autres animations inédites.



ENTRETIEN AVEC

Claude BOISSON

Maire de Chauray

“ Agir sans relâche pour le bien commun ! ”

Vous avez été élu dans un contexte particulièrement difficile, en pleine crise sanitaire, et votre installation a même dû être décalée, est-ce que cela a pesé sur le lancement de votre mandat ?

Oui et non ! Oui bien sûr parce que cela a été une période frustrante et pleine d'incertitudes. Animer son premier conseil municipal dans une salle immense pour respecter les distances et devoir tous s'exprimer avec la contrainte d'être masqués a quelque chose d'irréel. Mais avec le recul je garde surtout le souvenir d'une période d'engagement fort auprès de la population où tant de choses devaient être réglées dans l'urgence. Faire fonctionner nos services, gérer nos équipements, faire vivre notre communauté dans un tel contexte est incontestablement une épreuve qui nous a unis et rapprochés, tant entre élus qu'avec la population. La solidarité qui s'est manifestée à tous les niveaux m'a renforcé dans mes convictions. Maire, c'est une fonction de proximité, au contact physique de ses concitoyens. C'est cette capacité à faire avancer concrètement les choses qui m'intéressait dans ce mandat et cette période éprouvante m'en a fourni une illustration quasi parfaite.

Etes-vous satisfait du chemin parcouru ?

Il ne faut jamais être satisfait ! On peut et on doit toujours faire mieux. Mais l'équipe que j'anime au service des chauraisiens et des chauraisiennes a fait preuve depuis 2020 d'un dévouement et d'une efficacité que je crois remarquable. La vie municipale ne relève pas de la « politique » au sens où on l'entend au plan national. Nous sommes au contact des gens. Ils nous font part au quotidien de leurs problèmes, de leurs attentes. On ne peut pas se dérober. Il faut agir sans relâche pour le bien commun.

Mais cette action doit néanmoins s'inscrire dans un cadre défini qui correspond à notre vision du devenir de



Chauray et de l'amélioration de la vie de ses habitants. Lorsque nous avons présenté notre candidature, nous avons pris 70 engagements. C'est sur ces engagements que nous avons été élus. Ce numéro du magazine municipal permet à chaque citoyen de se rendre compte de ce qui a été fait. En toute transparence, à mi-mandat, nous avons déjà tenu 75 % de nos engagements. Et tout est mis en oeuvre pour que le programme présenté soit réalisé à la fin du mandat. Lorsque nous n'avons pas atteint nos objectifs et c'est le cas pour 3 de nos engagements, nous le disons, nous nous en expliquons.

Les obstacles n'ont pas manqué, les chauraisiens le savent. Après la crise sanitaire, ce sont les crises internationales qui nous ont impactés entraînant une augmentation spectaculaire du coût de l'énergie, ce qui a des conséquences très fortes pour une municipalité qui doit gérer un grand nombre d'équipements publics. Cela a ralenti notre action à certains niveaux mais le cap reste le même !

Les priorités n'ont donc pas changé ?

Bien au contraire ! Nous les avons clairement établies dès le départ. Avant tout, il faut s'occuper de notre jeunesse et lui donner les meilleures chances d'apprentissage et de réussite. C'est pourquoi, pour être un peu « familier », je dirais que nous « mettons le paquet » pour donner le plus de moyens possibles sur la petite enfance, les écoles, les accueils de loisirs. Cela profite aux jeunes mais cela soulage aussi les familles qui peuvent ainsi davantage s'épanouir.

Notre action en faveur du logement social, les initiatives prises pour accompagner nos concitoyens en situation de handicap et notre volonté d'offrir à nos aînés le

maximum de moyens pour une vie meilleure répondent d'une volonté d'ancrer notre priorité à la solidarité au sein de la commune. Nous prolongeons notre démarche par un effort continu pour augmenter l'offre de soins dans notre ville afin que chacun puisse trouver, en proximité, les services de santé qui correspondent à une aspiration prioritaire de la population.

Enfin, nous savons combien les attentes dans le domaine de la sécurité sont fortes. Nous les prenons à bras le corps avec le développement de notre police municipale, les liens forts avec la police nationale, notre réserve nationale de sécurité civile ou le renforcement continu de la vidéo protection.

Qu'en est-il de votre volonté d'une croissance maîtrisée de la commune dans une optique de développement durable ?

Cette volonté inspire l'ensemble de nos projets. Chauray est une cité attractive et rayonnante qui attire de nouveaux habitants. Mais cette croissance ne devra jamais porter atteinte à l'âme de notre « petite ville à la campagne ». Nous ne ménages pas nos efforts pour son embellissement et nous intégrons effectivement en permanence cette notion de « développement durable », un terme dont je crois qu'il est maintenant bien assimilé par tous. Cela s'entend à travers la sobriété dans la consommation de l'espace, la limitation de l'imperméabilisation des sols, les méthodes naturelles et néanmoins efficaces de récupération des eaux pluviales, le choix de l'éclairage LED, la création de projets avec des panneaux photovoltaïques, tant d'autres axes que l'on peut qualifier « d'environnementaux ». Nos projets respectent ainsi les contraintes posées par le cadre réglementaire national et local et traduites au sein de la Communauté d'agglomération du Niortais (CAN) (SCOT, PLUI-D).

L'attractivité de Chauray se manifeste aussi sur le plan économique, la dynamique enregistrée sous les mandats de votre prédécesseur s'est-elle poursuivie ?

Même si nous sommes ici sur une compétence de la CAN, l'équipe municipale s'investit beaucoup dans ce domaine. Notre zone d'activité est aujourd'hui une véritable locomotive de l'agglomération. De nombreuses enseignes prestigieuses côtoient de nouvelles activités artisanales et tertiaires. Le plus marquant, chacun peut le constater, est que les friches d'hier deviennent petit à petit les projets d'aujourd'hui et demain. Je pense au SAV 3 de l'ancienne CAMIF qui est rénové avec

beaucoup de goût, sur le modèle de la rénovation de l'ancienne Banque Populaire, à la restructuration des anciennes surfaces commerciales du « Faillitaire ». Les zones d'activité de la ville poursuivent leur mue et représentent de véritables leviers de croissance pour le territoire. Nous avons su préserver un climat de confiance et respect mutuel avec les investisseurs qui trouvent à Chauray les meilleurs atouts pour réaliser leurs projets. La ville, forte de bonnes relations avec Niort Agglo, milite avec succès pour l'amélioration régulière de ses infrastructures, garantes de fluidité de trafic et de sécurité pour les usagers.

Près de 4 ans après votre élection, quelles adaptations avez-vous dû néanmoins consentir ?

Je l'ai dit précédemment. Le fait majeur de cette première moitié de mandat, c'est l'envolée spectaculaire du coût de l'énergie. Il faut faire de cette contrainte un véritable atout. Cela n'a fait que renforcer notre politique ciblée d'investissements durables, c'est-à-dire à forte valeur ajoutée environnementale pour nos équipements... mais également pour les finances de la commune : mieux chauffer, mieux isoler, c'est un coût aujourd'hui, mais pour d'importants gains collectifs demain !

Y a-t-il une action menée dont vous êtes davantage satisfait ?

Je ne raisonne pas ainsi. Tous les projets comptent. Toutes les réponses apportées sont importantes. La satisfaction des chauraisiens est un des marqueurs de la qualité de notre action.

Mais pour essayer malgré tout de répondre à votre question, je dirais que je me réjouis de parvenir à attirer de nouveaux professionnels de santé à Chauray, alors que je sais que tant de communes éprouvent de réelles difficultés à ce niveau.

Je suis aussi particulièrement touché par les sourires et les expressions de joie sur les visages des chauraisiens croisés pendant les 3 premières éditions du Festival des Foodtrucks, comme au cours du nombre d'événements que nous initions ou accompagnons. Nous avons tous besoin de ces moments de fraternité et de partage dans un contexte global, national et international qui nourrit l'inquiétude et la morosité. C'est aussi cela l'action d'une municipalité : offrir un peu de magie et de joie dans une vie quotidienne parfois stressante ●

Pas de message dans ce n° de Chauray Info

Christel DE OLIVEIRA, Yohann AUBERT et Sylvie CHAIGNE

CHAURAY À VENIR

En progrès mais peut mieux faire...

Telle pourrait être la synthèse de l'action municipale trois ans après le passage de relais à notre nouveau maire. Hélas la situation laissée par son prédécesseur n'était pas aussi merveilleuse que cela.

Certes, l'attribution de compensation versée par Niort Agglo est enviée des autres communes mais, bloquée depuis l'an 2000, elle a subi une forte érosion monétaire avec une inflation qui s'est envolée depuis. En outre, l'explosion des coûts de l'énergie et l'absence d'une réelle motivation à rendre nos bâtiments publics moins énergivores ont conduit à l'abandon des projets structurants comme notamment la nouvelle salle omnisports ou la salle polyvalente de Chaban (promise depuis 1989).

Alors, nous avons pressé très fort et, enfin, en 2023, des audits énergétiques ont été conduits mais à ce jour, aucune communication sur leurs résultats n'a été faite aux conseillers municipaux et aux Chauraisiens. Nous espérons qu'au moins, l'isolation de nos écoles sera effective à la fin du mandat.

Reprendre le programme des autres, cela peut être bien et nous étions contents de voir surgir un marché à Chauray mais force est de constater que le dimanche n'est pas a priori le bon jour, le vendredi semble avoir plus de succès. Certains de la majorité voulaient investir 1,5 million d'euros sans en repenser son concept. La commune devrait au préalable solliciter les chambres consulaires, afin de s'assurer du bienfondé de son aménagement définitif ou de son transfert géographique ou temporel.

Pour terminer ce court éditorial, nous dirons que la mise en accessibilité de la commune connaît un léger, trop léger, progrès. Nous avons obtenu, en 2023, de passer l'enveloppe de 20 000 à 60 000 € mais nous doutons encore de sa totale consommation d'ici à la fin de l'année. Peut-être arriverons-nous réellement à 30 ou 35 000 €. Ce sera déjà mieux que le quasiment rien des années précédentes.

**Christian LOUSTAUNAU
et Claude QUESNEL**

Ville de Chauray

DYNAMIQUE
Attractive
Active
SOLIDAIRE
Inclusive
DURABLE

----- chauray.fr   